CAP des agents de catégorie C

Arcueil - 05 et 06 novembre 2026

Déclaration liminaire UNSA Défense

L'UNSA DÉFENSE : Votre voix, notre force !

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les membres de la CAP,

Cette dernière CAP de l'année est pour nous l'occasion de dresser un bilan du fonctionnement de nos commissions. Et force est de constater que ce bilan laisse un goût amer.

Au fil des séances, un sentiment de perte de temps s'installe. Nous avons trop souvent le sentiment que les décisions sont prises en amont et quels que soient les interventions, les arguments ou les observations présentés par les représentants du personnel, les décisions finales restent inchangées.

Alors, posons-nous franchement la question : à quoi servent nos interventions si elles ne sont pas réellement entendues ?

Nous ne participons pas à ces commissions pour faire de la figuration, ni pour cautionner des décisions sur lesquelles nous n'aurions aucune possibilité d'agir. Nous sommes là pour défendre les agents, examiner les dossiers individuels avec sérieux, apporter des éléments complémentaires et veiller à l'équité de traitement.

Nous savons parfaitement que toutes les situations ne peuvent pas aboutir à une décision favorable. Ce que nous demandons, ce n'est pas que l'administration soit systématiquement d'accord avec nous. Ce que nous demandons, c'est que nos arguments soient véritablement examinés, que nos observations soient prises en considération et que les décisions soient justifiées de manière objective.

Or, lorsque les mêmes constats se répètent de commission en commission, lorsque les représentants du personnel ont le sentiment de ne pas être écoutés et que leurs interventions ne semblent avoir aucun effet, c'est la crédibilité même de ces instances qui finit par être remise en question.

Une CAP ne doit pas être une simple chambre d'enregistrement de décisions déjà arrêtées. Elle doit être un lieu de dialogue, de contradiction et d'examen réel des situations individuelles.

UNSA Défense-78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS - 01 42 22 37 02
federation@unsa-defense.org
portail-unsa.intradef.gouv.fr
www.unsa-defense.org
@UnsaDefense
www.facebook.com/UNSADefense
Unsa defense diffusion

À l'approche des élections professionnelles de décembre 2026, nous espérons que le prochain mandat permettra de revoir certains dispositifs et de redonner du sens à ces commissions. Les représentants du personnel doivent pouvoir exercer pleinement leur rôle, être entendus et obtenir des réponses concrètes aux arguments qu'ils défendent.

Car, si les décisions sont prises à l'avance et que les représentants du personnel ne peuvent réellement peser sur leur issue, pourquoi continuer à mobiliser du temps, de l'énergie et des moyens pour participer à ces instances ?

Autant, dans ce cas, laisser l'administration gérer seule les dossiers individuels, puisque la présence des représentants du personnel ne semble pas permettre de faire évoluer les décisions.

Nous ne souhaitons pas en arriver là. Mais nous ne pouvons pas non plus faire comme si tout fonctionnait normalement.

Notre présence a un sens si elle contribue à garantir l'équité, la transparence et la défense des agents. Sans écoute réelle, sans débat véritable et sans possibilité de faire évoluer les décisions, la participation des représentants du personnel perd une grande partie de sa raison d'être.

Nous attendons donc que cette dernière CAP soit l'occasion d'une prise de conscience et que le prochain mandat apporte de véritables changements.

La confiance ne se décrète pas : elle se construit par l'écoute, le respect et la prise en considération des arguments de chacun.

Nous espérons que cette exigence sera enfin entendue. À défaut, c'est la légitimité et l'utilité même de ces commissions qui continueront à être interrogées

Merci de votre attention.





UNSA Défense-78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS - 01 42 22 37 02
federation@unsa-defense.org
portail-unsa.intradef.gouv.fr
www.unsa-defense.org
@UnsaDefense
www.facebook.com/UNSADefense
Unsa defense diffusion